

**MAIRIE DE LES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°47/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce

Absents excusés : Monsieur DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 14/11/2025

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

OBJET : REMPLACEMENT DEFIBRILLATEUR ET CONTRAT DE MAINTENANCE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le défibrillateur de la commune est en fin de vie, qu'il est nécessaire de le changer et propose de prendre un contrat de maintenance pour ce défibrillateur qui est sur une des façades de la mairie afin d'assurer le bon fonctionnement de cet appareil.

Il présente les devis de la SARL SUD EST MEDICAL à Sisteron :

- pour le remplacement du défibrillateur pour un montant de 1 706.75 €HT soit 2 048.00 €TTC
- pour un contrat de maintenance d'un montant annuel de 82.50 €HT soit 99.00 €TTC.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide les devis de la SARL SUD EST MEDICAL :
- * pour un montant de 1 706.75 €HT – 2 048.00 €TTC pour l'achat d'un nouveau défibrillateur.
- * pour un montant de 82.50 €HT – 99.00€TTC pour assurer la maintenance du défibrillateur.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 28 novembre 2025,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU